

Compte rendu de la séance ordinaire du 19 septembre 2019

Présents : HAMM Ernest, WANNENMACHER Sylvie, GEORGES Michel, MAHDADI Jordan, MOTSCH Grégory, MULLER Martine

Absents excusés : ENGELMANN Pascal, WANNENMACHER Daniel

Procurations : ./.

Secrétaire de la séance : LONGFORT Aurélie

Public présent : une personne

Ordre du jour:

- Désignation du secrétaire de séance
- Décision modificative - Budget Primitif 2019
- Revalorisation des loyers 2020
- Taxe d'aménagement 2020
- Demandes de subventions pour les projets de la commune (4 délibérations)
- Admissions en non-valeur - Avis du Conseil Municipal
- Fermage - Baux ruraux et location du "champ 50 sous"
- Participation de la commune aux cadeaux de départ en retraite du Pasteur
- Modification de numéros de maisons dans la rue Principale
- AFUA : étude préliminaire pour la deuxième tranche
- Décisions du Maire
- Divers - informations

Délibérations du conseil:

Le Maire ouvre la séance à 19h10. Le Conseiller Jordan MAHDADI s'excuse pour son retard. S'en suit, la signature du registre des délibérations de la séance du 6 juin 2019.

Délibération n° 2019 09 01 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie LONGFORT, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 02 : Décision Modificative Budget Primitif 2019

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder au réajustement des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

	Article/chapitre à débiter (dépenses)	Montant	Article/chapitre à créditer (recettes)	Montant
Fonctionnement	6226 (honoraires)	- 3 700.00€	66111(intérêts sur prêts)	+ 700.00€
			6615 (intérêts ligne trésorerie)	+ 3 000.00€
	62878 (remboursement frais scolaires)	- 2 973.92€	673 (titres annulés - Attribution de compensation versée à tort)	+ 2 973.92€

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et statuant à l'unanimité, vote la transaction.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 03 : Revalorisation des loyers communaux

Le Maire propose aux conseillers de ne pas appliquer l'augmentation prévue par les dispositions des contrats de bail aux loyers des logements donnés en location 6 rue de la Scierie sur la révision du 1er décembre 2019 et 1er janvier 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la proposition du Maire.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 04 : Taxe d'aménagement 2020

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;
Vu la délibération du Conseil municipal 2018/09/07 du 20 septembre 2018 ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré et statuant à l'unanimité,

DECIDE :

- D'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de **2%**
- *D'exonérer totalement en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme,*
 - *Les locaux à usage industriel et leurs annexes ;*
 - *Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;*
 - *Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.*

La présente délibération sera reconduite annuellement.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 05 : Demande de subvention DEPARTEMENT

Le Maire rappelle aux conseillers les délibérations prises le 30 janvier 2019 concernant les demandes de subventions pour le projet :

"Création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église"

Il propose de diviser ce projet d'un montant global de 131 764€ HT, en deux projets afin de pouvoir solliciter plus de subventions :

- Projet 1:

"Création d'une aire de rencontre et de stationnement avec un espace de convivialité, d'un potager et verger botanique pédagogique" d'un montant de 106 864€ HT.

- Projet 2:

"Création d'un jardin de détente avec aire de jeux derrière l'église, la salle d'activités, l'école et la mairie" d'un montant de 24 900€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle au Département de la Moselle,

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et à demander les subventions.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 06 : Demande de subvention DETR

Le Maire rappelle aux conseillers les délibérations prises le 30 janvier 2019 concernant les demandes de subventions pour le projet :

"Création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église"

Il propose de diviser ce projet d'un montant global de 131 764€ HT, en deux projets afin de pouvoir solliciter plus de subventions :

- Projet 1:

"Création d'une aire de rencontre et de stationnement avec un espace de convivialité, d'un potager et verger botanique pédagogique" d'un montant de 106 864€ HT.

- Projet 2:

"Création d'un jardin de détente avec aire de jeux derrière l'église, la salle d'activités, l'école et la mairie" d'un montant de 24 900€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle au titre de la DETR,

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ces projets et à demander les subventions.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 07 : Demande de subvention REGION

Le Maire rappelle aux conseillers les délibérations prises le 30 janvier 2019 concernant les demandes de subventions pour le projet :

"Création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église"

Il propose de diviser ce projet d'un montant global de 131 764€ HT, en deux projets afin de pouvoir solliciter plus de subventions :

- Projet 1:

"Création d'une aire de rencontre et de stationnement avec un espace de convivialité, d'un potager et verger botanique pédagogique" d'un montant de 106 864€ HT.

- Projet 2:

"Création d'un jardin de détente avec aire de jeux derrière l'église, la salle d'activités, l'école et la mairie" d'un montant de 24 900€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle à la Région Grand Est,

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ces projets et à demander les subventions.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 08 : Demande de subvention AGENCE DE L'EAU Rhin-Meuse

Le Maire rappelle aux conseillers les délibérations prises le 30 janvier 2019 concernant les demandes "**Création d'une aire de rencontre avec parking et d'un espace de convivialité avec aire de jeux autour de l'école, salle d'activités, mairie et église**"

Il propose de diviser ce projet d'un montant global de 131 764€ HT, en deux projets afin de pouvoir solliciter plus de subventions :

- Projet 1:

"**Création d'une aire de rencontre et de stationnement avec un espace de convivialité, d'un potager et verger botanique pédagogique**" d'un montant de 106 864€ HT.

- Projet 2:

"**Création d'un jardin de détente avec aire de jeux derrière l'église, la salle d'activités, l'école et la mairie**" d'un montant de 24 900€ HT.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention exceptionnelle à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ces projets et à demander les subventions.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 09 : Admission en non-valeur - Avis du Conseil Municipal

M. le Maire annonce qu'il a réceptionné de la trésorerie de Phalsbourg, deux demandes d'Admission en non-valeur concernant :

- Mme GIRARDIN Mariette pour loyers de fermages impayés de 2014 et 2015 pour un montant de 1212,50€,
- M. GIRARDIN Dany pour le loyer 2016 du "champ 50 sous " pour un montant de 47.20€.

Il s'agit d'effacer la dette d'un point de vue comptable. Cependant, M. et Mme GIRARDIN reste redevable à la commune. Dans le cas où la commune émet un avis favorable à cette demande, des mesures devront être prises par celle-ci afin de recouvrer cette dette.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, estimant que cette personne est solvable, décide d'émettre un **avis défavorable** à la demande d'ANV.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 10 : Fermage - Baux ruraux et location du "champs 50 sous"

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et statuant à l'unanimité, décide :

- d'appliquer la variation de l'indice national de fermage 2019 par rapport à 2018 s'établissant à +1.66% aux locataires de baux ruraux,
- d'appliquer le dégrèvement sur les taxes foncières perçu par la commune correspondant à la sécheresse 2018, s'élevant à 114€,

Le montant des loyers pour 2019 s'élèvent à : Mme Laurence LUDMANN (née LENTZ): 525.05€ ; M. Frédéric RICHERT : 539.37€ et Mme Mariette GIRARDIN : 543.19€

- de facturer la location du terrain communal "champs 50 sous" de 80 ares au titre de l'année 2019 à Mme Laurence LUDMANN (née LENTZ) au prix de 0.56€ l'are selon la variation de l'indice national de fermage 2019 par rapport à 2018 s'établissant à +1.66%.

L'attribution du "champs 50 sous" pour l'année 2020 est attribué à M. Frédéric RICHERT.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 11 : Participation de la commune aux cadeaux de départ en retraite du Pasteur

Le Maire annonce aux conseillers que le Pasteur STROHM a pris sa retraite le 11 août 2019. A cette occasion, les communes (Berling, Hangviller, Metting et Pfalzweyer) lui ont offert un voyage ainsi qu'un trophée pour un montant global de 988€.

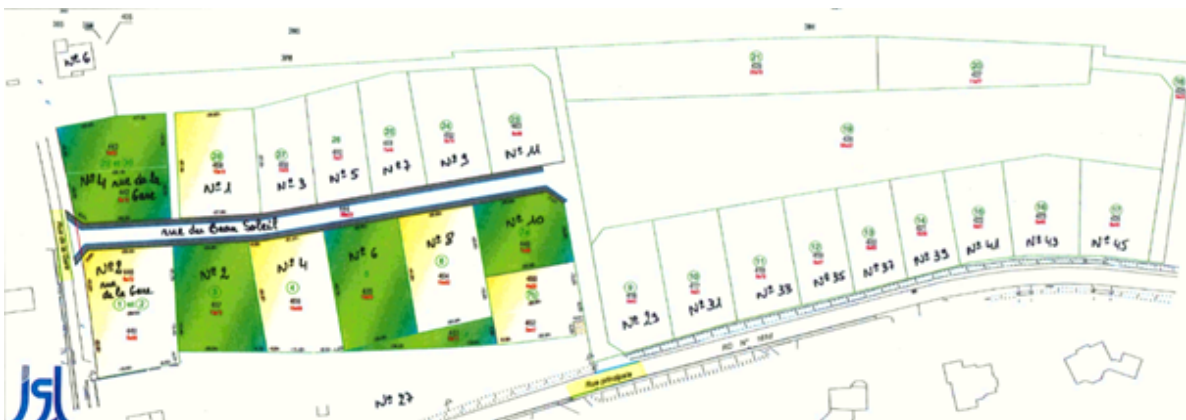
La participation de la commune de Berling s'élève à 225€ TTC pour Voyages Rémy Bentz et 22€TTC pour Cristal Lehrer.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et statuant à l'unanimité, autorise le Maire à régler ces factures.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 12 : Modification de numéros de maisons dans la rue Principale

Le Maire informe les conseillers de la nécessité de modifier des numéros de maisons dans la rue Principale. Il présente deux plans des nouveaux numéros qui sera joint à la présente délibération.



Le Conseil Municipal après avoir délibéré et statuant à l'unanimité, approuve le projet présenté par le Maire.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n° 2019 09 13 : AFUA - étude préliminaire pour la deuxième tranche

Le Maire présente le devis de LAMBERT et Associés concernant l'étude préliminaire de la deuxième tranche du quartier Hundert - Rue du Beau Soleil d'un montant de 6400€ HT.

En fonction de l'avancement et des prestations réalisées, ce montant pourra être revu à la baisse.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis présenté.

Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0

Décisions du Maire :

Liste des Permis de Construire délivrés en 2019 :

- ISCH Arnaud et MARTINI Gwenaëlle : accordé le 21 mars 2019,
- KOEHL Régis et WELSCH Linsay : accordé le 17 juin 2019,
- BRUHL Daniel et Marie : accordé le 2 septembre 2019.

Divers - Informations :

- Informations sur les transactions de terrains par la Commune :

Objet	NOMS	ADRESSES	Parcelles	Superficie totale	MONTANT
Ventes	GANTNER Gilbert et Martine née MAZERAND	3 rue de Hommarting 57445 REDING	F440+442	12a77	57 465,00
	KOEHL Régis et WELSCH Linsay	11 rue de Hangviller 57370 BERLING	F446+448	12a80	57 600,00
	NOEL Julien et HERINGER Mélissa	4 rue des Frères 67700 SAVERNE	F449, 450 et 452	15a40	69 300,00
	REICHHELD Jean-Philippe et Audrey née TRAXEL	13 rue de Phalsbourg 57370 BERLING	F451	2a75	9 625,00
	DIETRICH Rachel	33 rue de Sarrebourg 57370 MITTELBRONN	F454	10a52	47 340,00
	SIBERT Emile et Anny née PFISTER	11A rue de Strasbourg 67370 TRUCHTERSHEIM	F455	10a89	49 005,00
	MULLER Julien et LORICH Nelly		F456	10a66	47 970,00
	BRUHL Daniel et Marie née SCHOEB	4 rue Alexandre WEILL 57370 PHALSBOURG	F457	10a75	48 375,00
	LENTZ Jean-Luc	13 rue Principale 57370 BERLING	02 233, 234, 235, 236, 237, 252 et 255	9a37 en zone constructible 6a13 en non constructible dont 2a10 de servitude	40 684,00
Acquisition	MUCKLI Rodolph et Lili	32 route de Bois de Chêne Haut 57370 PHALSBOURG	02 193	5a71	17 130,00

- Courrier de M. le Sous-Préfet

M. le Maire expose le courrier réponse de la Sous-Préfecture à M. Yves WITTMANN.

Cet administré a adressé depuis le début de l'année plusieurs courriers concernant son inquiétude et ses interrogations sur la situation financière de notre commune. Selon lui "la folie ne s'arrête pas là". Il accuse, entre autres, le Maire de faire des dépenses inutiles comme avoir vendu un terrain avec une perte sèche de 34 000 €.

Par son courrier du 3 septembre 2019, M. le Sous-Préfet lui répond : "Après examen par les services chargés du contrôle des actes de cette commune, je vous informe qu'elle n'est pas actuellement concernée par une alerte sur son endettement."

Il termine son courrier explicite en ces termes : "La gestion de l'actuelle municipalité semble donc bénéfique pour les habitants de la commune."

- Avancée des projets 1 et 2 ;
- Brioches de l'amitié APEI : distribution du 7 au 13 octobre 2019 effectuée par le conseil municipal ;
- Résumé de la demande de répartition des sièges de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg ;
- Kirb : 3 novembre 2019 ;
- Fête des Aînés : fin janvier 2020, début février à convenir ;
- Fibre optique : démarrage des travaux sur la plaque de Metting ;
- Signature du protocole participation citoyenne avec la sous-préfecture et la gendarmerie le 18 septembre 2019 ;
- Location salle : Assemblée générale des arboriculteurs de Phalsbourg et environs ;

Compte-rendu établi par Ernest HAMM, Maire. Berling, le 26 septembre 2019